

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-7157 / 100066
Alma SA, 1783 Cormagens
fabrication de feuille en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
28.08.2005–29.08.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-7140 / 108536
Valrhône SA, 1030 Bussigny-Lausanne
préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique
besoins spéciaux de consommation
14 H
01.10.2005–30.09.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-7158 / 101339
Petroplus Refining Cressier S.A., 2088 Cressier NE
exploitation (raffinerie, entretien, laboratoire et sécurité)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
84 H
15.10.2005–15.10.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 05-7159 / 101301
ENERGIZER SA Succursale de La Chaux-de-Fonds, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier fabrication des piles alcalines et des composants
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
215 H, 55 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-7037 / 110457
Ecoservice SA, 1227 Carouge GE
contrôle sur le site de l'Aéroport International de Genève: chantier de rénovation du Tunnel de Ferney et de la piste principale
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.08.2005–31.05.2007 (Nouveau permis)
- 05-7050 / 109326
DePuy ACE Sàrl, 2400 Le Locle
production – département: CNC, polissage, anodisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H, 1 F
09.01.2005–08.01.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-7029 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
production Division Horlogerie/Bijouterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
88 H
01.10.2005–30.09.2008 (Nouveau permis)
- 05-7056 / 109806
Vaucher Manufacture Fleurier SA, 2114 Fleurier
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
28.08.2004–27.08.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-7032 / 100099
Feldschlösschen Boissons SA, succursale Brasserie du Cardinal Fribourg,
1700 Fribourg
préparation des installations – fabrication/laboratoire – soutirage des bouteilles et des fûts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
31 H
02.10.2005–01.10.2008 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-7009 / 110429
Polo Ralph Lauren Europe Sàrl, 1214 Vernier
Comptabilité, service client-facturation, service informatique
besoins spéciaux de consommation
7 H, 5 F
01.10.2005–30.09.2008 (Nouveau permis)

Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (Art. 28 LTr)

- 05-7020 / 110454
Checkport Suisse SA, 1215 Genève 15 Dépôt
Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 8 F
18.04.2005–01.04.2007 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

25 octobre 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail